

Les anglicans (épiscopaliens)

On utilise, pour désigner les Anglicans, les termes « **anglican** », « **épiscopalien** » ou « **épiscopal** ». Le terme « épiscopalien » est surtout utilisé en Écosse et aux États-Unis. Au Canada, on parle ordinairement de « l'Église anglicane ».

L'Église anglicane est née, en 1534, par la proclamation de l'« Acte de suprématie », à la suite d'une querelle entre le roi Henri VIII d'Angleterre et le Vatican. Le pape ayant refusé de lui reconnaître le droit de divorcer et l'ayant menacé d'excommunication, Henri VIII décida de ne plus reconnaître son autorité. Mais déjà, depuis un certain temps, existait un conflit latent entre Rome et l'Église d'Angleterre, celle-ci étant irritée de voir le Vatican lui imposer des évêques étrangers, notamment italiens. On a dit de l'Église anglicane des origines qu'elle était « **une Église catholique sans pape** ». Encore aujourd'hui, elle ne fait pas vraiment partie de la famille protestante, ayant conservé plusieurs rites catholiques.

L'Église **épiscopalienn**e est la fille émancipée de l'Église anglicane dont elle partage les traditions religieuses telles que contenues dans le Book of Common Prayer instauré en 1562.

Au Québec, les épiscopaliens sont, à toutes fins utiles, absents en raison de facteurs historiques évidents. C'est, en effet, l'Église anglicane qui a pignon sur rue. Mais, pour l'essentiel, il n'existe pas de grande différence entre les uns et les autres. En effet, l'Église épiscopalienn

e est née aux États-Unis, là où l'Église anglicane des nouvelles colonies a pris ce nouveau nom qui correspond à l'organisation hiérarchique de l'anglicanisme mais en omettant la référence à l'Église d'Angleterre et à ses liens avec la Couronne britannique.

Au plan hiérarchique, l'Église anglicane canadienne relève, comme l'Église d'Angleterre, de l'archevêque de Canterbury, dont l'autorité est surtout symbolique, ainsi que de la conférence de Lambeth qui, tous les dix ans rassemble 500 évêques anglicans. Toutefois, les évêques anglicans du Canada sont élus, localement, par des membres du clergé et des laïques qui représentent les paroisses du diocèse. L'Église anglicane et l'Église épiscopalienn